

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 056-255613416-20220407-911_03_2022-DE



Délibération du Comité syndical N° 911-03-22

Objet : Désignation du nombre de Vice- Président

L'an deux mille vingt-deux, le 23 mars, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à la salle de la Chapelle à Pontivy sur convocation de son Président Claude VIET

Etaient présents : , AUDO Daniel, GUILLOT Georges-Yves (suppléant L GANIVET), HAMON Stéphane, LE BOUEDEC Joseph, LE BRETON Bernard, LE STRAT Sylvette, POURCHASSE Michel, ROBIN Guenael, ROLLAND Benoit, VIET Claude,

Etaient excusés : GANIVET Laurent, JARNIGON Michel, LE CORF Henri,

Secrétaire de séance : Benoît ROLLAND

Au regard de la nouvelle configuration du Pays de Pontivy (Adhésion de Pontivy Communauté et Centre Morbihan Communauté, non adhésion de Baud Communauté), M le Président propose de désigner un Vice-Président, représentant de l'intercommunalité qui n'a pas la présidence du Pays.

⇒ **Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve à l'unanimité le principe d'un Vice-Président pour assurer la gestion du Syndicat mixte en cas d'absence du Président.**

Nombre de membres
en exercice : 13

Présents : 10
Absents : 3

Fait à Pontivy,
Le 27 mars 2022
Le Président,
Claude VIET

